

Psychologues en colère !

La base se mobilise

L'UNSA Santé Sociaux Bas-Rhin

-Appelle à la mobilisation nationale des psychologues

Le 28 janvier 2011

et

**-Soutient le manifeste des psychologues hospitaliers
lancé le 15 décembre 2011 par le
Collectif des Psychologues Hospitaliers.**

Les psychologues, inquiets quant à l'avenir de leur profession, appellent à une mobilisation nationale, par une journée de grève le 28 janvier 2011, avec manifestation devant le ministère.

La profession de psychologue fait l'objet d'attaques depuis de nombreuses années, attaques visant à démanteler le titre (protégé depuis 1985) et à para médicaliser la profession.

Tout récemment le décret sur le titre de psychothérapeute a été une attaque et une injure contre la formation universitaire et la pratique concrète des psychologues sur le terrain.

Parallèlement les pouvoirs publics attaquent l'exercice même de la psychologie clinique avec la circulaire de mai 2010, supprimant aux psychologues contractuels une partie de leur fonction, la fonction même qui permet un travail clinique de qualité.

Nous dénonçons la précarisation de la profession, (qui compte plus de 50% de contractuels) et l'inégalité de traitement entre les titulaires et les contractuels.

Contre la double injustice faite à la profession :

- Nous dénonçons le décret n°2010-534 du 20 mai 2010 relatif à l'usage du titre de psychothérapeute dont nous demandons l'abrogation.
- Nous demandons l'annulation de la circulaire N°DGOS/RH4/2010/142 du 4 mai 2010 relative à la situation des psychologues dans la fonction publique hospitalière.

Les psychologues, en colère quant à l'avenir de leur profession, appellent à une mobilisation nationale, une journée de grève le 28 janvier 2011, avec manifestation devant le ministère.

Psychologues, mobilisons nous massivement, soyons nombreux à manifester le vendredi 28 janvier 2011, devant le ministère de la Santé, 14 avenue Duquesne, Paris 7ème

Soutenons la base en rejoignant le Collectif des Psychologues Hospitaliers